

PARIS, le 6 novembre 1985

Original anglais

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

CINQUIEME ASSEMBLEE GENERALE DES ETATS PARTIES A
LA CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION
DU PATRIMOINE MONDIAL, CULTUREL ET NATUREL

Sofia, le 4 novembre 1985

Compte rendu des travaux

1. La cinquième Assemblée générale des Etats parties à la Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel s'est tenue à Sofia (Bulgarie) le 4 novembre 1985, pendant la vingt-troisième session de la Conférence générale.

2. Soixante-huit des 87 Etats parties à la Convention à la date du 4 novembre 1985 et disposant ainsi du droit de vote étaient représentés à cette réunion, à savoir : Afghanistan, Algérie, Allemagne (République fédérale d'), Arabie saoudite, Argentine, Australie, Bangladesh, Bénin, Brésil, Bulgarie, Burundi, Cameroun, Canada, Chypre, Colombie, Côte d'Ivoire, Cuba, Danemark, Egypte, Equateur, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Ethiopie, France, Ghana, Grèce, Guinée, Guyane, Haïti, Hongrie, Inde, Iraq, République islamique d'Iran, Italie, Jamahiriya arabe libyenne, Jamaïque, Jordanie, Liban, Madagascar, Malawi, Maroc, Mexique, Monaco, Népal, Norvège, Nouvelle-Zélande,

18 AVR. 1986

Oman, Pakistan, Pérou, Pologne, Portugal, Qatar, République arabe syrienne, République-Unie de Tanzanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Siège, Sénégal, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suisse, Turquie, Yémen, Yémen démocratique, Yougoslavie, Zaïre, Zambie et Zimbabwe.

3. Les représentants des Etats non parties à la Convention énumérés ci-après ont également participé à l'Assemblée générale en qualité d'observateurs : Angola, Autriche, Finlande, Japon, Kenya, Pays-Bas, Philippines, République démocratique populaire lao et Union des républiques socialistes soviétiques. Un représentant de l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et la science (ALECSO) a également assisté à la réunion en qualité d'observateur.

4. La liste des participants à l'Assemblée générale figure à l'annexe 1 du présent document.

5. Conformément au Règlement intérieur de l'Assemblée générale, le Secrétariat de l'Unesco a assuré le secrétariat de l'Assemblée.

6. Dans son allocution d'ouverture, le Directeur général a appelé l'attention sur l'action sans précédent entreprise en vertu de la Convention, à savoir l'identification des biens culturels et naturels d'une valeur universelle exceptionnelle qui constituent ensemble le patrimoine commun de toutes les nations. La participation à cette action n'avait cessé de s'accroître dans le monde entier : le nombre d'Etats parties à la Convention était passé de 76 à 87 depuis la dernière Assemblée générale et le nombre de sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial était passé de 136 à 186. Le Directeur général a ensuite décrit le rôle actif joué par le Comité pour la protection des monuments et des sites à l'échelon national et dans l'établissement de la Liste du patrimoine mondial. Certes, l'action du Comité était fonction des moyens que la communauté internationale mettait à la disposition du Fonds du patrimoine mondial, et le Directeur général a informé l'Assemblée des fonds alloués au titre de la formation de spécialistes, de l'assistance

d'urgence, de l'assistance préparatoire et de la sauvegarde des sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial. Toutefois, la situation du Fonds était préoccupante en raison, d'une part, du non-paiement par certains Etats parties de leur contribution obligatoire et, d'autre part, du fait que les contributions volontaires n'avaient pas atteint le niveau escompté. Le Directeur général a conclu en soulignant qu'il fallait faire mieux connaître la Convention, et il a évoqué les publications parues sur ce sujet depuis la dernière Assemblée générale.

7. L'Assemblée générale a élu par acclamation S. Exc. M. Gough Whitlam (Australie), président, les représentants du Bangladesh, de la Hongrie, de la Jamahiriya arabe libyenne et de Madagascar, vice-présidents, et S. Exc. M. Marino Jaramillo (Colombie), rapporteur.

8. L'ordre du jour de la session a été adopté sans modification.

9. L'Assemblée générale a examiné le document CLT-85/CONF.009/2 par lequel les comptes du Fonds du patrimoine mondial étaient soumis à l'Assemblée, conformément au Règlement financier de ce Fonds. L'attention de l'Assemblée a été appelée sur les comptes de l'exercice financier qui s'était terminé le 31 décembre 1983 (annexe I du document), sur l'état intérimaire des comptes de l'exercice financier 1984-1985 établi à la date du 31 juillet 1985 (annexe II) et sur l'état récapitulatif des contributions reçues des Etats parties au 31 juillet 1985 (annexe III). L'Assemblée a été informée de ce que des contributions avaient été reçues de plusieurs Etats parties après le 31 juillet 1985, à savoir :

<u>Etat partie</u>	<u>Somme</u>	<u>Année(s) de contribution</u>
	\$	
Afghanistan	362	1983 et 1984
Australie	26.714	1985
Canada	52.394	1985
Chypre	344	1984 et 1985
Equateur	344	1985
Ethiopie	172	1984
Guinée	356	1984 et 1985
Italie	63.597	1985
Côte d'Ivoire	2.826	1981-1985 inclus
Jordanie	172	1984
Liban	1.287	1983, 1984 et 1985
Jamahiriya arabe libyenne	4.481	1984
Luxembourg	1.034	1985
Pologne	12.236	1985
Espagne	32.918	1985
Suisse	18.786	1985
Turquie	5.342	1984
République-Unie de Tanzanie	344	1984 et 1985
Yémen	344	1984 et 1985
Zaire	681	1983-1985 inclus

10. L'Assemblée générale a ensuite pris note de l'état des comptes du Fonds du patrimoine mondial pour l'exercice financier qui s'était terminé le

31 décembre 1983, de l'état intérimaire des comptes de l'exercice financier 1984-1985 établi au 31 juillet 1985 et de l'état récapitulatif des contributions reçues des Etats parties à la date du 31 juillet 1985. Elle a également pris note des informations fournies par le Secrétariat sur les contributions reçues depuis le 31 juillet 1985.

11. L'Assemblée générale a décidé à l'unanimité que, pour l'exercice 1986-1987, le montant des contributions obligatoires à verser au Fonds du patrimoine mondial, conformément à l'Article 16, paragraphe 1, de la Convention, serait maintenu à 1 % du montant des contributions des Etats parties au budget ordinaire de l'Unesco.

12. L'Assemblée générale a été appelée à élire sept membres du Comité du patrimoine mondial, en remplacement des sept membres ci-après, dont le mandat devait expirer à la fin de la vingt-troisième session de la Conférence générale : Argentine, France, Italie, Pakistan, Panama, Sénégal et Suisse.

13. Lecture a été donnée à l'Assemblée de la liste des Etats parties qui avaient présenté leur candidature. L'Argentine et le Costa Rica ont retiré leur candidature en faveur de l'Equateur et du Mexique, et l'Egypte en a fait de même en faveur du Yémen. Conformément à l'Article 16, paragraphe 5 de la Convention, la liste des candidats a été limitée aux Etats parties qui avaient versé leur contribution au Fonds du patrimoine mondial jusqu'à l'année 1984 comprise. Les Etats suivants ont maintenu leur candidature : Afghanistan, Bulgarie, Canada, Equateur, Espagne, France, Grèce, Inde, Italie, Mexique, Népal, Pologne, Portugal, République-Unie de Tanzanie, Yémen et Yougoslavie.

14. Sur décision du Président, l'élection a eu lieu au scrutin secret. Les délégués de la Côte d'Ivoire et de l'Arabie saoudite ont été désignés comme scrutateurs.

15. Les résultats du scrutin, proclamés par le Président, ont été les suivants :

Premier tour

Nombre d'Etats parties présents et votants	68
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de suffrages exprimés	68
Nombre de voix constituant la majorité requise pour être élu	35
Etats ayant obtenu la majorité requise :	
Inde	49
Canada	47
Yémen	44
Mexique	39
République-Unie de Tanzanie	38
Grèce	36

Le Président a déclaré élus membres du Comité du patrimoine mondial au premier tour de scrutin les Etats parties suivants : Canada, Grèce, Inde, Mexique, République-Unie de Tanzanie et Yémen.

16. Conformément au Règlement intérieur, le deuxième tour de scrutin devait être limité aux Etats ayant obtenu le plus grand nombre de voix, étant entendu que leur nombre ne pourrait excéder le double du nombre de sièges restant à pourvoir. Parmi les candidats restants, la Bulgarie et la France avaient obtenu le plus grand nombre de voix, à savoir 25 chacun. Un deuxième tour de scrutin, limité à ces deux Etats, devait avoir lieu. Cependant, la France a retiré sa candidature en faveur de la Bulgarie qui a été déclarée élue membre du Comité du patrimoine mondial.

17. Les représentants de la Bulgarie, de la Grèce, de l'Inde, du Mexique, de la République-Unie de Tanzanie et du Yémen ont assuré l'Assemblée générale que leur pays avait la ferme intention de contribuer activement aux travaux du

Comité du patrimoine mondial et à la mise en oeuvre de la Convention. Le représentant des Etats-Unis d'Amérique a souligné que son pays continuerait de favoriser la mise en oeuvre de la Convention, qu'il considérait comme un instrument irremplaçable de développement de la coopération internationale pour la protection des sites d'une valeur universelle exceptionnelle. Après avoir décrit les mesures prises dans son pays pour appliquer la Convention, le même délégué a déclaré que son gouvernement comptait verser une contribution au Fonds du patrimoine mondial en 1986, et que les Etats-Unis présenteraient leur candidature en vue d'être élu membre du Comité à la prochaine Assemblée générale.

18. Le Sous-Directeur général pour la culture a félicité, au nom du Directeur général, les Etats qui avaient été élus membres du Comité et a adressé ses remerciements aux membres sortants. Il a souligné le caractère très particulier de la Convention qui constituait la base d'une véritable coopération internationale pour la protection du patrimoine culturel et naturel de l'humanité, et il a assuré l'Assemblée générale que le Secrétariat restait à la disposition des Etats parties pour toute aide dont ils pourraient avoir besoin pour assurer la bonne mise en oeuvre de la Convention.

19. Avant de prononcer la clôture de la réunion, le Président a évoqué l'insuffisance des ressources du Fonds du patrimoine mondial qui, d'après lui, tenait au fait que certains des Etats qui versaient les plus fortes contributions au budget ordinaire de l'Unesco n'étaient pas parties à la Convention, et que certains de ceux qui versaient des contributions volontaires ne s'étaient pas acquittés de la totalité du montant qu'ils avaient pris l'engagement moral de verser. Il a exprimé l'espoir que l'intégralité des contributions serait régulièrement versée au Fonds, de sorte que le Comité du patrimoine mondial puisse s'acquitter des tâches qui lui incombent aux termes de la Convention. Le Président a annoncé que la neuvième session du Comité du patrimoine mondial se tiendrait au Siège de l'Unesco, à Paris, du 2 au 6 décembre 1985. Il a enfin prononcé la clôture de la cinquième Assemblée générale des Etats parties à la Convention du patrimoine mondial.

LISTE DES PARTICIPANTS/LIST OF PARTICIPANTS

I. Représentants des Etats Parties à la Convention/
Representatives of States Parties to the Convention

AFGHANISTAN

Mr. Mir Ahmad Djoenda
President of Afghan Institute of Archaeology
and Historical Monuments

Mr. Khalilullah Khalil
First Deputy Minister of Education

ALGERIA/ALGERIA

M. Rachid Touri
Délégué permanent adjoint auprès de l'Unesco

ALLEMAGNE (Rép. fédérale d')/GERMANY (Fed. Rep. of)

Ms. Gisela Wessel
Permanent Delegation to Unesco

ARABIE SAOUDITE/SAUDI ARABIA

Dr. Saleh Abdullah Bawazeer
Délégué permanent auprès de l'Unesco

ARGENTINE/ARGENTINA

Mme Elsa Kelly de Guibourg
Délégué permanent auprès de l'Unesco

AUSTRALIE/AUSTRALIA

H. Exc. Mr. Gough Whitlam
Ambassador
Permanent Delegate to Unesco

Mr. David MacIntyre
Deputy Permanent Delegate to Unesco

Mr. L. Fisher
Secretary, Australian National Commission for Unesco

BANGLADESH

H. Exc. Mr. Mahbubul Huq
Ambassador to Bulgaria

BENIN

Mme Nathalie Barboza
Secrétaire générale de la Commission nationale béninoise
pour l'Unesco

BRESIL/BRAZIL

M. Isnard Garcia de Freitas
Conseiller technique
Délégation permanente auprès de l'Unesco

BULGARIE/BULGARIA

Mme Magdalena Stantscheva
Professeur à l'Université de Sofia

M. Ivo Vladimirov
Direction générale des activités culturelles
internationales du Comité de la Culture

M. Ivan Markov
Conseiller, Délégué permanent adjoint auprès de l'Unesco

BURUNDI

M. Domitien Misagu
Secrétaire permanent adjoint à la
Commission nationale du Burundi auprès de l'Unesco

CAMEROUN/CAMEROON

M. Henri Djeumo
Conseiller à l'Ambassade du Cameroun à Paris

CANADA

H. Exc. Mr. Ian Christie Clark
Ambassador, Permanent Delegate to Unesco

Mr. Richard Eric Bill
Representative of Parks Canada

Mr. Gilles Poirier
First Secretary, Permanent Delegation to Unesco

Mr. James Harrison
President, Canadian National Commission for Unesco

CHYPRE/CYPRUS

H. Exc. Mr. Constantinos Leventis
Ambassador
Permanent Delegate to Unesco

Mr. Christos Cassimatis
Deputy Permanent Delegate to Unesco

COLOMBIE/COLOMBIA

H. Exc. Mr. Marino Jaramillo
Ambassador to Bulgaria

COTE D'IVOIRE/IVORY COAST

Mr. Georges Aman Kadio
Directeur de la Formation
Ministère des Affaires culturelles

CUBA

Mme Maria Elena Perez
Chef du département des Organisations internationales

DANEMARK/DENMARK

Mrs. Robin Jensen
Deputy Secretary-General
Danish National Commission for Unesco

EGYPTE/EGYPT

S. Exc. Mr. Mohamed Fathallah El-Khatib
Ambassadeur
Délégué permanent auprès de l'Unesco

M. Wagdi Abbas Mahmoud
Conseiller
Délégation permanente auprès de l'Unesco

EQUATEUR/ECUADOR

M. Luis Gallegos
Chargé d'affaires a.i. en Bulgarie

ESPAGNE/SPAIN

Mme Ana Magraner
Chef de Cabinet
Direction générale des Beaux-Arts

M. Delfin Colome
Conseiller
Délégation permanente auprès de l'Unesco

ETATS-UNIS D'AMERIQUE/UNITED STATES OF AMERICA

Mr. Richard Aherne
U.S. Observer at Unesco

Mr. Martin Jacobs
Director, Unesco Affairs,
U.S. Department of State

ETHIOPIE/ETHIOPIA

Mr. Benyam Bekele
Head of External Relations, Ministry of Culture

FRANCE

M. Jean Sirinelli
Président de la Commission nationale française
pour l'Unesco

GHANA

Mrs. Kate Abankwa
Deputy Permanent Delegate to Unesco

Mr. John Kudzodzi
First Secretary
Embassy of Ghana in Bulgaria

GRECE/GREECE

S. Exc. M. Yannis Coutsocheras
Ambassadeur
Délégué permanent auprès de l'Unesco

Mme Caterina Stenou
Conseiller à la Délégation permanente auprès de l'Unesco

GUINEE/GUINEA

M. Lamine Kamara
Secrétaire général de la Commission nationale guinéenne pour l'Unesco

GUYANE/GUYANA

Mrs. Carmen Jarvis
Secretary General
National Commission of Guyana for Unesco

HAITI

Mme Marie-Denise Jean
Secrétaire permanente à la Commission nationale haïtienne
pour l'Unesco

HONGRIE/HUNGARY

Dr. Jozsef Papp
Senior Adviser, Ministry of Construction

Mr. Bela Kovacs
Architect, Ministry of Construction

Mr. Jozsef Bendik
Hungarian National Commission for Unesco

INDE/INDIA

H. Exc. Mr. Inam Rahman
Ambassador
Permanent Delegate to Unesco

Mr. Baldev Mahajan
Director, Ministry of Education and Culture

Mr. Madanjeet Singh
Advisor to the Permanent Delegation to Unesco

Ms. Banashri Bose
Second Secretary, Permanent Delegation to Unesco

IRAK/IRAQ

Mr. Taha Albasri
Government official

Mr. Abdul-Ilah Mohammed
University Professor

Dr. Adil Naji Tawfiq
Expert in Archaeology
State Organization of Antiquities

ITALIE/ITALY

Mme Licia Vlad Borrelli
Inspecteur central pour l'archéologie
Ministère des biens culturels

JAMAHIRIYA ARABE LIBYENNE/LIBYAN ARAB JAMAHIRIYA

Dr. Abdalla Shaiboub
Director General of Antiquities

Mr. Abdul-Hamid Zoubi
Adviser, Libyan National Commission for Unesco

JAMAIQUE/JAMAICA

Mme Sylvia Thomas
Secretary-General
National Commission of Jamaica for Unesco

JORDANIE/JORDAN

Mr. Salem Bader
Deputy Permanent Delegate to Unesco

LIBAN/LEBANON

Mr. Wagih Ghossoub
Conseiller culturel à la Délégation permanente auprès de l'Unesco

MADAGASCAR

Mr. Hughes Raharimanantsoa
Secrétaire général à la Commission nationale malgache pour l'Unesco

MALAWI

Dr. Yusuf Juwayeyi
Senior Antiquities Officer
Dept. of Antiquities

Mr. Hastings Kampango Chatempa
Administrative Officer, Ministry of Finance

Mr. A.J.H. Jere
Secretary-General, National Commission for Unesco

MAROC/MOROCCO

M. Ahmed Khaloufi
Secrétaire général adjoint
Commission nationale marocaine pour l'Unesco

MEXIQUE/MEXICO

Mme Guadalupe Ugarte de Bernard
Deuxième Secrétaire à la Délégation permanente
auprès de l'Unesco

MONACO

S. Exc. M. René Bocca
Ambassadeur
Conseiller à la Délégation permanente auprès de l'Unesco

NEPAL

Mr. Ramesh Jung Thapa
Additional Secretary, Ministry of Education and Culture

NORVEGE/NORWAY

Ms. Birgit Schjerven
Secretary-General
Norwegian National Commission for Unesco

NOUVELLE-ZELANDE/NEW ZEALAND

Mrs. Elizabeth Louise Rose
Acting Secretary
National Commission of New Zealand for Unesco

Ms. Tia Barrett
First Secretary, Ministry of Foreign Affairs

OMAN

Mr. Ali Saleh Al-Mejaini
Secretary-General
National Commission of Oman for Unesco

PAKISTAN

Mr. Ali Syed Sarfaraz
Joint Secretary, Ministry of Culture

Mr. Zamir Akram
Second Secretary
Pakistan Mission to the United Nations in Geneva

PEROU/PERU

Mr. Julio Ramon Ribeyro
Ministre Conseiller
Délégué permanent adjoint auprès de l'Unesco

POLOGNE/POLAND

M. Léon Wascinski
Délégué permanent auprès de l'Unesco

PORTUGAL

M. Jorge Ritto
Directeur général de la coopération

M. Alvaro Monjardino
Juriste

QATAR

Mr. Mousa Zainal
Director, Department of Culture and Arts, Ministry of Information

REPUBLIQUE ARABE SYRIENNE/SYRIAN ARAB REPUBLIC

M. Emile Choueri
Délégué permanent auprès de l'Unesco

REPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN/ISLAMIC REPUBLIC OF IRAN

M. Reza Feiz
Délégué permanent auprès de l'Unesco

REPUBLIQUE UNIE DE TANZANIE/UNITED REPUBLIC OF TANZANIA

Mr. Joseph A.T. Muwowo
Minister Plenipotentiary
Deputy Permanent Delegate to Unesco

ROYAUME UNI DE GRANDE BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD/
UNITED KINGDOM OF GREAT BRITAIN AND NORTHERN IRELAND

Mr. David J. Church
Secretary
National Commission of the United Kingdom for Unesco

SAINT-SIEGE/HOLY SEE

Monseigneur Lorenzo Frana
Observateur Permanent du Saint-Siège auprès de l'Unesco

SENEGAL

M. Louma Sarr
Secrétaire général
Commission nationale du Sénégal pour l'Unesco

SOUDAN/SUDAN

Mr. Abdul Gasim Yousif Idrissi
Deputy Secretary-General, National Commission of Sudan for Unesco

SRI LANKA

H. Exc. Mr. Ananda W.P. Guruge
Ambassador
Permanent Delegate to Unesco

SUEDE/SWEDEN

Mr. Karl-Gunnar Lidström
Counsellor
Ministry of Education

Ms. Karin Oldfelt
Head of Section
Ministry of Foreign Affairs

SUISSE/SWITZERLAND

Mme Anne Bauty
Délégué permanent adjoint auprès de l'Unesco

TURQUIE/TURKEY

Dr. Ali Engin Oba
Chargé d'affaires a.i.
Délégation permanente auprès de l'Unesco

YEMEN (République arabe du)/YEMEN ARAB REPUBLIC

Dr. Abdul Rahman Al-Haddad
Minister Plenipotentiary
Permanent Delegate to Unesco

YEMEN DEMOCRATIQUE/DEMOCRATIC YEMEN

Mr. A.M. Muheirez
Director of Yemen Centre for Cultural Research

YUGOSLAVIE/YUGOSLAVIA

Mr. Bozidar Gagro
President, Committee for Culture of the Socialist Republic of Croatia

ZAIRE

Mr. Imbuli Mbolokala
Professeur d'Université et Conseiller pédagogique ministériel

ZAMBIE/ZAMBIA

Mr. Edward Kamana Gamela
Director, National Commission of Zambia for Unesco

ZIMBABWE

Mr. Silvanus N. Maredza
Ministry of Youth, Sport and Culture

II. Observateurs d'Etats non Parties à la Convention/
Observers from States not Parties to the Convention

ANGOLA

M. Martins Daniel Lopes
Conseiller technique

AUTRICHE/AUSTRIA

Mr. Harald Gardos
Secretary-General
National Commission for Unesco

FINLANDE/FINLAND

Mrs. Marjatta Oksanen
Secretary for Cultural Affairs
Ministry of Education

JAPON/JAPAN

Ms. Mayuko Katsumoto
First Secretary
Embassy of Japan in France

KENYA

Mr. Andrew Gachoya
Assistant Director
Ministry of Culture and Social Services

PAYS-BAS/THE NETHERLANDS

Mr. Peter Mulder
Ministry of Culture

Ms. Caroline Wiedenhof
Ministry of Culture

PHILIPPINES

Mrs. Dolores Macalintal
Deputy Permanent Delegate to Unesco

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE POPULAIRE LAO/LAO PEOPLE'S DEMOCRATIC REPUBLIC

M. Houmphang Rattanavong
Directeur de l'Institut national de recherche artistique
et littéraire au Ministère de la Culture

UNION DES REPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIETIQUES/
UNION SOVIET SOCIALIST REPUBLICS

Mr. Andrei Tarelina
Counsellor
Commission of the USSR for Unesco

III. Organisation intergouvernementale/Intergovernmental Organization

Organisation arabe pour l'Education, la Culture et la Science/
Arab Educational, Cultural and Scientific Organization (ALECSO)

Mr. Ahmed Derradji
Représentant permanent auprès de l'Unesco

IV. Secrétariat de l'Unesco/Unesco Secretariat

Mr. Makaminan Makagiarsar
Assistant Director-General for Culture

Mr. Abdul-Razzak Kaddoura
Assistant Director-General
Science Sector

Mr. Anders Arfwedson
Deputy Assistant Director-General for Culture

Mr. Bernd von Droste
Director, Division of Ecological Sciences

Mrs. Anne Raidl
Director a.i., Division of Cultural Heritage

Mrs. Margaret van Vliet
International Standards Section
Division of Cultural Heritage

Mr. John Donaldson
Assistant Legal Officer
Office of International Standards and Legal Affairs